

## INFORMATION TARIFS AU 21 JUIN 2018

**Forfait Journalier : 20€ / Jour**

**Chambre Particulière : 40 € / Jour**

Tous les suppléments énumérés ci-dessus sont à la charge du patient s'ils ne sont pas pris en charge par les organismes complémentaires.

**Téléphone : Dépôt de 10 € à l'entrée**

**Lit Accompagnant : 35 € / Jour**

**Repas Invités : 15 € / Repas**

**Petit Déjeuner Invité : 5 €**

*«Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.»*